

**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU  
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
SESSION 2025  
SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**QUE RETENIR DES RAPPORTS DU JURY ?**



**Les cours CAPEPS Univ EPS sont soumis au code de la propriété intellectuelle. Leur usage est exclusivement réservé à leur destinataire.**



**Toute l'équipe Univ EPS est fière de vous présenter ce cours CAPEPS, résultat d'un important travail de recherche & synthèse.**

**Il est à destination des candidats au concours du CAPEPS EXTERNE 2025 qui souhaitent se former de manière autonome ou en complément d'une formation universitaire.**



# SOMMAIRE

**I/ LE RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS) : DEFINITION & PERSPECTIVES**

**II/ LES COMPETENCES EVALUEES ET LES DONEES CHIFFREES ISSUES DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS**

**III/ LES ELEMENTS ISSUS DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS**



## **IV/ ELEMENTS COMPLEMENTAIRES ISSUS DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS**

## **V/ LE CHAMP LEXICAL ISSU DES DIFFERENTS RAPPORTS DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS DES SESSIONS PRECEDENTES**

## **VI/ BIBLIOGRAPHIE**



# I/ LE RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS) : DEFINITION & PERSPECTIVES

Le rapport de jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) est un document publié annuellement, a posteriori des épreuves orales d'admission du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS). **Il s'agit d'un document dactylographié, cofondé par l'ensemble des membres du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS).** En son sein, sont détaillées l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission, les critères objectifs de classement des copies et des prestations des candidats, les enjeux du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS)



ainsi qu'une liste de préconisations pour les sessions futures du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS). La composition des membres du jury, leur statut ainsi que des données chiffrées sur les statistiques du concours, sont également évoqués.



# II/ LES COMPETENCES EVALUEES ET LES DONES CHIFFREES ISSUES DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS

La connaissance des compétences évaluées et des données chiffrées issues du rapport de jury nous semble incontournable dans la mesure où ces éléments guident la lecture des copies des candidats par les membres du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS). Dans une copie d'épreuve écrite disciplinaire appliquée, cela permet de s'inscrire dans la conception partagée par les membres du jury, des attentes d'une copie d'épreuve écrite disciplinaire appliquée.

**Les compétences évaluées** concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont hiérarchisées de la manière suivante :



- Agir en éducateur responsable
- Maîtriser la langue française à des fins de communication Faire partager les valeurs de la république
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à la communauté éducative
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice du métier
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école.



**Les données chiffrées** notamment concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivantes : 2746 candidats ont composé, 1333 candidats sont déclarés admissibles (48,54%), et 670 candidats sont déclarés admis (24,39%). La moyenne de cette épreuve se situe à 8,63 sur 20 points, et la distribution des notes s'échelonne pour la majorité, entre 5,5 sur 20 points et 11 sur 20 points. En d'autres termes, une note supérieure à 11 sur 20 points, suggère un dépassement de la majorité des autres candidats, dans le cadre de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.



# III/ LES ELEMENTS ISSUS DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS

La connaissance des éléments issus du rapport de jury nous paraît primordiale. Dans une copie d'épreuve écrite disciplinaire appliquée, cela permet de proposer une réflexion qui s'inscrit dans les attentes du concours, tant sur le plan de la méthodologie, des éléments d'analyse des termes du sujet, mais également sur l'éventail des connaissances à mobiliser afin de mener une argumentation pertinente. Il s'agit donc de réaliser une synthèse de l'ensemble de ces éléments, et d'en proposer une analyse explicitative qui permette de mettre en lumière ce qui est précisément attendu de la part du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS).

**Le sujet se compose** d'une phrase d'accroche extraite des programmes, qui permet d'ancrer la réflexion dans une des compétences de la discipline EPS. Des documents



annexes sont également présents, et permettent une mise en contexte de l'enseignement de la discipline EPS dans le second degré, notamment par la description d'un contexte établissement et de classe visant à situer les illustrations. En d'autres termes, il s'agit de proposer des illustrations qui soient ancrées dans le contexte singulier qui est proposé en annexe, notamment en mobilisant un certain nombre de compétences professionnelles et de cadre théorique inhérents au professorat d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Par ailleurs une démarche réflexive est attendue au sein de la copie, avec une mise en évidence d'un ou plusieurs problèmes pédagogiques qui sous-tendent le traitement de la commande du sujet.

**L'appréciation d'une copie** de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 par les membres de jury se fait notamment à travers l'analyse de 3 compétences clés.

**Dans un premier temps**, il s'agit du niveau de compétences professionnelles et indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et à sa problématisation permettant de discriminer les candidats et catégoriser les niveaux de



copies. En d'autres termes, il s'agit notamment d'apporter la preuve d'une maîtrise fine de l'ensemble des compétences professionnelles à travers des concepts théoriques et des éléments organisationnels prégnants dans l'exercice du professorat d'Éducation Physique et Sportive (EPS), au regard du sujet qui est proposé. Une connaissance des enjeux et problèmes professionnels saillants est attendue.

**Dans un second temps**, il s'agit de la prise en compte d'éléments contextualisés à l'échelle de l'ensemble de la copie. En d'autres termes, il est nécessaire d'inscrire sa réflexion et son action professionnelle, au plus près des caractéristiques du contexte évoqué, notamment des élèves, de la programmation d'Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), et du contexte environnemental de l'établissement. L'analyse de la commande explicite du sujet se doit d'être colorée par le contexte proposé également.

**Dans un troisième temps**, il s'agit du niveau de réflexion proposé. En d'autres termes, il est nécessaire d'envisager la commande du sujet par le prisme d'une analyse systémique, en mettant en relation et en tension, un certain nombre d'éléments composant le sujet (concepts-clés, contexte de classe, contexte environnemental notamment).



**Le niveau 1 de production**, correspondant au bandeau 1 c'est à dire le niveau de compétence le moins important, concerne les candidats ayant proposé une réponse hors sujet, simpliste ou non recevable. En d'autres termes, il s'agit de candidats qui proposent le traitement d'une thématique générique ou annexe, qui semble être similaire au sujet proposé. Il peut s'agir également de candidat qui proposent le traitement isolé de chaque terme du sujet, ou de candidats qui apportent la preuve d'une maîtrise de la langue fragile ou insuffisante, de candidats qui rendent copie blanche ou dont la posture éthique est irrecevable. Afin de sortir du niveau 1 de production, et ainsi franchir la note de 5 sur 20 points, il s'agit de s'appuyer sur une définition des notions du sujet, permettant de structurer sa réponse de manière cohérente et équilibrée à l'échelle de la copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.

**Le niveau 2 de production** concerne les candidats ayant proposé une analyse et argumentation qui relève davantage de l'intention que d'une explicitation permanente et cohérente à l'échelle de la copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. En d'autres termes, il s'agit de candidat qui annoncent des liens, parfois



pertinents entre les concepts-clés, mais qui ne parviennent pas à creuser davantage ces liens pour soulever des relations conflictuelles et envisager une mobilisation d'un ensemble de conditions requises à la concrétisation de la réponse proposée. Parfois l'un des concepts-clés est occulté au fur et à mesure du développement de l'argumentation. Une attention particulière se doit d'être portée à la diversité des élèves, à la temporalité de chacun des concepts-clés, au contexte singulier de la classe ainsi qu'au degré d'expertise de l'enseignant de la discipline EPS afin d'établir des relations conflictuelles et proposer une réponse concrétisée à la commande explicite du sujet. Afin de sortir du niveau 2 de production, et ainsi franchir le seuil de la note de 10 sur 20 points, il s'agit de proposer des liens entre les concepts-clés, qui pilotent l'ensemble de l'analyse et de l'argumentation à l'échelle de la copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.

**Le niveau 3 de production** concerne les candidats ayant proposé une mise en relation explicite des éléments clés du sujet tant dans l'analyse que dans les parties argumentatives. L'activité de l'enseignant et ses compétences professionnelles à mobiliser, tout comme l'activité de l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages, pilotent le



déroulement de la copie de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. En d'autres termes, il s'agit des candidats qui envisagent les concepts-clés comme des notions contextualisées, parfois sources de problèmes professionnels, qui nécessitent la mobilisation de certaines compétences professionnelles de la part de l'enseignant de la discipline EPS, et où le rôle de l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages est une condition essentielle. Afin d'atteindre le plus haut niveau de production et ainsi franchir la note de 15 sur 20 points, il s'agit de contextualiser l'analyse et les parties argumentatives, tout comme les illustrations mobilisées, avec une finesse chirurgicale. La lucidité professionnelle est également un élément caractéristique de l'atteinte du niveau de production supérieur.

**Le niveau 4 de production** concerne les candidats ayant proposé une articulation des éléments clés du sujet, où les propositions d'analyse et d'argumentation sont justifiées, référencées et lucides. Les illustrations sont opérationnelles et contextualisées avec une finesse chirurgicale. Le rôle d'acteur de l'élève est caractérisé, qu'il soit décideur, gérant ou planificateur, et la mobilisation des compétences professionnelles de l'enseignant est singulière au regard de la diversité des élèves dont il assure l'enseignement de la discipline



EPS. En d'autres termes, il s'agit des candidats qui envisagent les concepts-clés comme des éléments qui suscitent un certain nombre de problèmes professionnels à l'échelle disciplinaire et éducatif, mais aussi des enjeux forts à l'échelle sociétal. Les parties argumentatives sont pertinentes et démontrent tant une lucidité professionnelle prégnante de la part de l'enseignant de la discipline EPS, qu'une expertise d'enseignement-apprentissage d'un haut-niveau de compétences. La mobilisation des parcours éducatifs et des compétences transversales est un attendu fort de ce niveau de production.

**De manière transversale**, plusieurs indicateurs permettent au jury d'affiner la note au sein d'un même bandeau de correction, tels que la qualité de la communication, le niveau de connaissances et les références, la qualité et la pertinence des illustrations. En d'autres termes, **il s'agit de porter une attention particulière aux éléments suivants au sein de la copie** de la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.

Adopter un style fluide, simple et permettant une lecture aisée.

Ne pas utiliser d'acronymes, d'abréviations, de tirets ou de schémas.



Mobiliser un vocabulaire adapté, précis et maîtrisé, avec des connecteurs typiques de l'exercice de communication.

Une description du processus d'apprentissage et du processus d'enseignement, tout au long des parties argumentatives et des illustrations.

Sauter plusieurs lignes entre chaque élément structurel de la copie.

Soigner sa manière d'écrire, et l'orthographe des mots employés.

Ne pas chercher à produire une copie volumineuse, mais structurée, précise et lisible.

Porter une attention particulière à la conclusion, comme un élément permettant de clôturer la réflexion menée, et d'envisager des perspectives inexplorées.

Maîtriser les connaissances mobilisées, que ce soit en terme de référencement, de l'esprit de la connaissance, ou du vocabulaire employé.



Ne pas considérer qu'une citation issue d'une connaissance, est une référence. Il s'agit d'explicitier la connaissance mobilisée et de la contextualiser dans le cadre de la démarche argumentative qui est menée.

**L'illustration proposée** se doit de satisfaire à sa fonction première, qui est d'illustrer une réflexion menée, et non l'inverse. Mobiliser des registres de connaissances divers et variés, tant disciplinaire professionnelle, disciplinaire scientifique, disciplinaire institutionnelle, dans le domaine des sciences de l'éducation, dans le domaine des sciences humaines et sociales mais également dans le domaine des sciences dures telles que la physiologie, la biomécanique ou encore les neurosciences cognitives.

**Il s'agit de rappeler que le cadrage institutionnel de la réflexion qui est menée,** est un prérequis prioritaire à toute analyse et argumentation qui est menée par le candidat. La maîtrise parfaite du système éducatif et de l'institution disciplinaire, est attendue. Les illustrations déployées par le candidat, se doivent d'être contextualisées et bien qu'une Forme de Pratique Scolaire (FPS) issue de la littérature professionnelle puisse être employée, il s'agit de la contextualiser avec une finesse chirurgicale.



# **IV/ ELEMENTS COMPLEMENTAIRES ISSUS DU RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS**

La connaissance des éléments complémentaires issus des rapports de jury des sessions précédentes nous paraît incontournable. Dans une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, cela permet de proposer une réflexion qui s'inscrit au plus proche des attentes du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique (CAPEPS) depuis plusieurs années. Il s'agit donc de réaliser une synthèse de l'ensemble de ces éléments complémentaires, et d'en proposer une analyse explicative qui permette de mettre en lumière ce qui est précisément attendu de la part du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS), et ce depuis plusieurs années.



**Au sein d'une réflexion inhérente** à la production d'une copie de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, il est nécessaire de soulever un ou plusieurs problèmes pédagogiques disciplinaire sous-jacent à la commande explicite du sujet, afin de proposer des stratégies pédagogiques et didactiques argumentées et étayées qui est à la fois personnelle et ancrée institutionnellement. L'usage des documents annexes et de la citation, fournissent des éléments de nature à nourrir la réflexion, l'étayer, voire de lui donner une direction à discuter par le candidat.

**Les réflexions descriptives liées à l'apprentissage** d'un volume conséquent de connaissances sans en comprendre l'esprit, conduisent certains candidats à effectuer des contre-sens prégnants sans s'en apercevoir, au sein de leur réflexion. Il s'agit dès lors de comprendre l'esprit des connaissances apprises au cours de la préparation du candidat, et d'effectuer un travail d'appropriation, permettant au candidat d'engager une réflexion personnelle et argumentée, quant au traitement du sujet proposé le jour J.

Un travail de schématisation du sujet, par une triangulation, est un élément à travailler lors de la préparation des candidats, afin de développer une analyse systémique « réflexe » de la part du candidat, d'un sujet de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe



du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Il est à noter qu'un engagement éclairé et personnel, caractéristique du niveau 4 de production, ne doit pas conduire le candidat à se placer hors du cadre institutionnel de la discipline EPS et plus largement du système scolaire.

**La temporalité des apprentissages** construits se doit d'être envisagée à l'échelle du parcours de formation de l'élève.



# V/ LE CHAMP LEXICAL ISSU DES DIFFERENTS RAPPORTS DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPEPS DES SESSIONS PRECEDENTES

La connaissance du champ lexical issu des différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS), dans le cadre de la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, nous paraît primordiale. Cela permet de mobiliser le champ lexical professionnel et scientifique de la discipline EPS, et de s'inscrire au plus proche des attentes linguistiques du jury. En d'autres termes, il s'agit de s'exprimer à l'écrit, dans une forme de langage qui correspond à celui recherché dans le cadre d'un futur professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS), en tant que cadre A de l'Éducation Nationale (EN).



**Nous proposons une caractérisation de l'ensemble du champ lexical** issu des différents rapports de jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, **par le prisme des 8 classes grammaticales de la langue française.**

**Les noms communs** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : programme, élève, enseignant, professeur, discipline, scolaire, système, spirale, programmation, projets, apprentissage, compétence, proposition, illustration, formation, parcours, classe, diversité, domaine, socle, connaissance, culture, contexte, éléments, documents, annexe, enseignement, cible, argument, réflexion, composition, démarche, articulation, problème, enjeu, prestation, niveau, indicateur, compréhension, conseils, traitement, thématique, objectif, but, éthique, analyse, notion, concept, lien, contextualisation, professionnel, concrétisation, activité, finalité, situation, leçon, caractérisation, contribution, échelle, acteur, dispositif, ambition, ancrage, relation, mécanisme, processus, forme, registre,



quantité, qualité, réduction, démonstration, référence, cadre, plus-value, technique, technologie, moteur, place, rôle, corps, conception, transmission, effort, bien être, sensation, perception, engagement, goût, adolescent, santé, environnement, interaction, éducation, architecture, dimension et inclusion.

**Les déterminants** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : le, la, les, de, des, du, de la, un, une, plusieurs, quelques, certains, chaque, quel, quelle, quels, quelles, ce, cette, et ces.

**Les pronoms** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : il, ils, elle, elles, nous, celui, celle, ceux, celles, laquelle, lesquelles, lequel, lesquels, dont, avec qui,



par lequel, avec laquelle, qui, aucune, rien, d'autres, quelques uns, plusieurs, duquel, desquels, le premier, le second.

**Les adjectifs qualificatifs** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : individuel, collectif, didactique, pédagogique, commun, inclusive, ciblée, opérante, argumentée, étayée, personnelle, illustrative, caractéristique, représentatif, générique, annexe, périphérique, isolé, éthique, absentéiste, implicite, explicite, invisible, globalisée, rattachée, prégnante, prépondérante, prioritaire, disciplinaire, éducatif, sociétal, secondaire, central, différente, visible, envisagée, complémentaire, déterminée, transversale, variée, fluide, aisée, problématisée, formulée, superficielle et sociale.

**Les verbes** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude



au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : engager, mener, supposer, expliciter, se contenter, convenir, décliner, formuler, chercher, proposer, imaginer, envisager, s'agir, faire, reconstruire, contextualiser, comprendre, analyser, traduire, lire, assurer, créer, pouvoir, devoir, inviter, articuler, périodiser, mettre en évidence, mettre en exergue, placer au centre, entrer, constituer, imposer, laisser, répondre, questionner, s'échafauder, trouver, ignorer, perturber, se tourner, montrer, réorienter, passer, relever, toucher, mettre de côté, évacuer, attendre, lutter, relayer, traverser, favoriser, résorber, classer, interagir, maîtriser, programmer et débattre.

**Les adverbes** apparaissant prégnants dans les différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : toujours, parfois, souvent, aucunement, lentement, ailleurs, avant, assez, moins, plutôt, ensemble, guère, aussi, jamais, nullement, longtemps, actuellement, encore, toutefois, néanmoins, cependant, vraiment et tout à fait.



**Les conjonctions** apparaissant prégnantes dans les différents rapports de jury du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : tel quel, de même, plus que, autant que, lorsque, jusqu'à ce que, dans la mesure où, mais, au moment où, comme, pendant que, après que, or, avant que, dès que, de telle façon que, où, au point que, du fait que, étant donné que, tant que, donc, si bien que, de sorte que, alors que, quoique, encore que, bien que, si ce n'est que, à condition que, afin que, pour que, c'est pourquoi, de façon que, car et ni.

**Les prépositions** apparaissant prégnantes dans les différents rapports de jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) concernant la Seconde Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont : dans, depuis, avant, devant, durant, malgré, nonobstant, hormis, hors, jusque, sans, parmi, sauf, pour, près, concernant, après, contre, autour de, entre, parmi, pendant, face à, hors de, par rapport à, vis à vis de, à travers, au moyen de et en dehors de.



# **VI/ BIBLIOGRAPHIE**

- 1. Rapport du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2023**
- 2. Rapport du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2022**
- 3. Rapport du jury du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2021**



**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU  
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
SESSION 2025  
SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**QUE RETENIR DES RAPPORTS DU JURY ?**